



Fédération
Française
de Danse.

Les regards chorégraphiques

de la Fédération Française de Danse



Les regards chorégraphiques

8. points

en

1.

Les objectifs des Regards

1. Une expérience de la scène
Permettre à des danseurs amateurs, issus des structures de danse, de présenter dans un esprit d'échanges, leurs productions chorégraphiques dans de bonnes conditions scéniques.

2. Une expérience artistique partagée
Réunir élèves/danseurs, enseignants pour partager et vivre ensemble une expérience artistique chorégraphique, croiser professionnels chorégraphes, pédagogues.

3. Une formation pour les enseignants
Former et entreprendre une action didactique grâce aux conseils des professionnels, membres du jury.

4. Découvrir des talents et proposer des tremplins vers le monde professionnel.
Favoriser la découverte de nouveaux talents, danseurs et/ou chorégraphes qui se destinent à une carrière artistique.

5. Former le public de tous les âges
Former et informer le public d'aujourd'hui et de demain de l'évolution chorégraphique.

2.

Les regards sont-ils uniquement contemporains ?

Il est nécessaire de différencier une esthétique (contemporaine, jazz, hip-hop, rock, danses par couple, country danses du monde ...) et un processus de création qui s'appuie sur le développement d'une idée.

Si chorégraphe c'est avant tout exprimer une idée, (concrète ou abstraite) et la faire vivre par le mouvement alors toutes les disciplines de danse peuvent être représentées.

Les regards chorégraphiques font appel à une démarche créative sans se limiter à une esthétique de mouvement.

3.

Les regards : un concours ?

Le parcours est sélectif

A chaque niveau départemental, régional puis national, un jury composé de professionnels évalue la chorégraphie.

Le parcours permet de sélectionner les chorégraphies les plus abouties mais les objectifs vont au-delà : **des relectures ou des échanges avec les jurys professionnels** permettent aux enseignants de se questionner sur leur projet, de retravailler et peaufiner leur création pour le niveau supérieur. Cette démarche est essentielle.

Chaque comité organisateur de la fédération peut la mettre en place en amont, pendant ou en aval de la manifestation.

Plus qu'un simple concours,
Les regards chorégraphiques contribuent à nourrir l'expérience de « l'enseignant-chorégraphe » et à enrichir son univers, c'est aussi un excellent moyen de dynamiser ses cours.

4.

Que signifie composer et écrire une chorégraphie

On peut comparer une phrase dansée à une phrase écrite et le geste au mot dans la phrase.

Ce qui est exprimé doit « être lisible », choisir les gestes, structurer les mouvements, organiser l'espace au moyen d'un « vocabulaire » personnel dans le but de communiquer une idée, un sentiment, une émotion, une situation.

Une chorégraphie nécessite d'avoir la capacité à inventer, à susciter l'imaginaire, à créer un univers. C'est le chemin vers la création. Il faut installer un climat favorable à son apparition et à sa propagation avec la complicité des danseurs.

La créativité ne s'enseigne pas mais chorégraphe se travaille

Composer une chorégraphie nécessite une technique, un « savoir-faire »,
chemin obligé de la création.

« Oser sans crainte » Faire grandir quelque chose de soi avec l'autre ou les autres, emporter le spectateur...

Déramatiser l'erreur technique

C'est l'ensemble de la proposition qui est évalué dont la technique des interprètes fait partie en fonction de leur âge.

Les regards chorégraphiques

5.

Le jury ?

Le rôle du Président de Jury est
de rappeler l'objet des regards
les règles de notation,
de voir les notes obtenues aux sélectifs qui précèdent,
de veiller aux écarts éventuels de notation
au sein du jury
d'ouvrir le débat sur les chorégraphies présentées.

Le jury est composé de professionnels
chorégraphes le plus souvent
mais aussi pédagogues,
enseignants,
connaissant la pratique amateur.

6.

Les outils de notation ?

La grille de notation comporte des critères précis.

Elle est régulièrement étudiée, en partenariat étroit avec les responsables élu(e)s de la Fédération Française de Danse en charge des Regards Chorégraphiques et les professionnels chorégraphes, présidents de jurys depuis de longues années.

La grille de notation **figure dans le règlement des Regards Chorégraphiques** elle est donc accessible à tous les enseignants lors de leur inscription.

Comprendre ces critères est nécessaire pour ceux qui s'engagent dans le parcours.

Les critères principaux sont :

- la *composition*,
- la *technique et la maîtrise du geste*
- l'*interprétation*,
- la *scénographie*

Une note moyenne est obtenue par l'évaluation des critères et le jeu des coefficients qui y sont appliqués.

L'ensemble des notes des jurys présents est ensuite ramené à une note moyenne sur 20.

7.

Les regards : un tremplin pour les jeunes talents

De nombreux danseurs qui ont participé aux regards chorégraphiques sont aujourd'hui danseurs dans des compagnies professionnelles, enseignants dans des écoles de danse ou chorégraphes nationaux, voire internationaux.

Chaque année la fédération tisse des partenariats avec les grandes institutions de danse pour offrir des stages aux danseurs et aux professeurs (immersion professionnelle, composition chorégraphique...)

8.

Former les enseignants et le public de demain

Formidable formation pour les enseignants, les Regards permettent d'aborder la création et de dynamiser l'école de danse.

De plus, chaque année des professeurs participant aux regards se voient offrir un stage national de composition Chorégraphique.

Un lecteur est capable d'apprécier un roman dont l'écriture est soignée et dont la trame est suffisamment bien structurée pour lui donner envie de continuer sa lecture. Il en est de même pour les danseurs engagés dans les Regards chorégraphiques et pour les nombreux spectateurs qui les accompagnent

Ils constituent un public avisé capable d'assister à un spectacle de danse avec un regard éclairé sur la démarche chorégraphique qui leur est donnée à voir. Ils sont ceux , qui sans doute oseront s'aventurer dans différentes formes et spectacles de danse.



Fédération
Française
de Danse.